

Bourg-Saint-Pierre

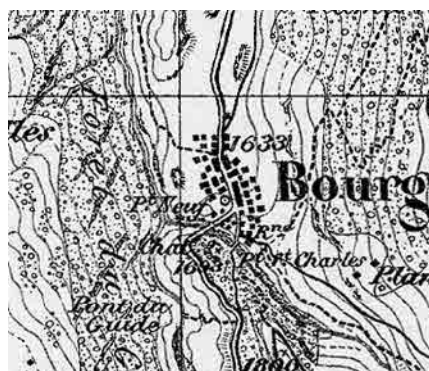
Commune de Bourg-Saint-Pierre, district d'Entremont, canton du Valais

ISOS
Ortsbilder®

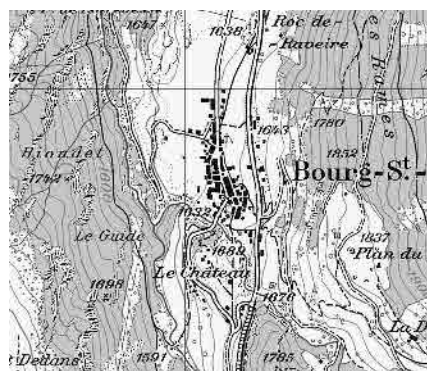


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Dernière agglomération avant le col du Grand-Saint-Bernard, le bourg médiéval a régressé au stade de village. Structure linéaire ponctuée de places. Eglise romane, prieuré, souste témoignent de l'ancien éclat du site. Succession de ponts de diverses époques et jardin alpin Linnaea.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

Petite ville/bourg

XX/	Qualités de la situation
XX/	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Bourg-Saint-Pierre

Commune de Bourg-Saint-Pierre, district d'Entremont, canton du Valais



1



2



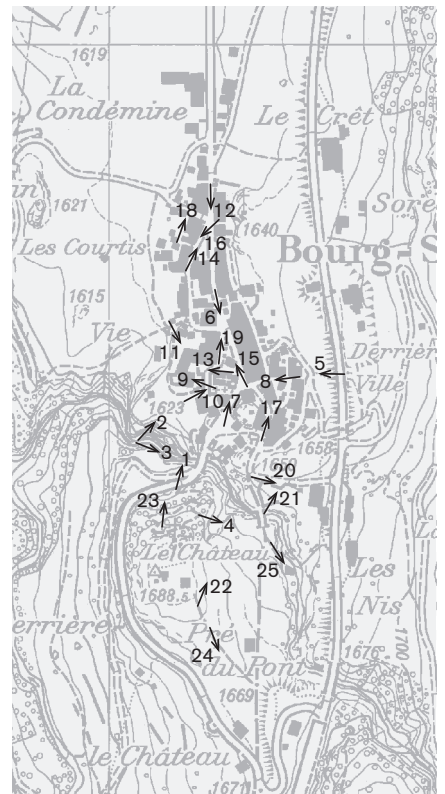
3 Pont, début 19^e s.



4 Passerelle en bois



5



Direction des prises de vue 1 : 8000
Photographie 1978 : 25
Photographies 1996 : 7, 9, 11, 12, 16, 17, 19, 21, 22, 24
Photographies 1998 : 1-6, 8, 10, 13-15, 18, 20, 23



6



7 Clocher roman, avant 992



8



9



10 Nef de 1739



11

Bourg-Saint-Pierre

Commune de Bourg-Saint-Pierre, district d'Entremont, canton du Valais



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21 Ruines du château d'Allinges



22



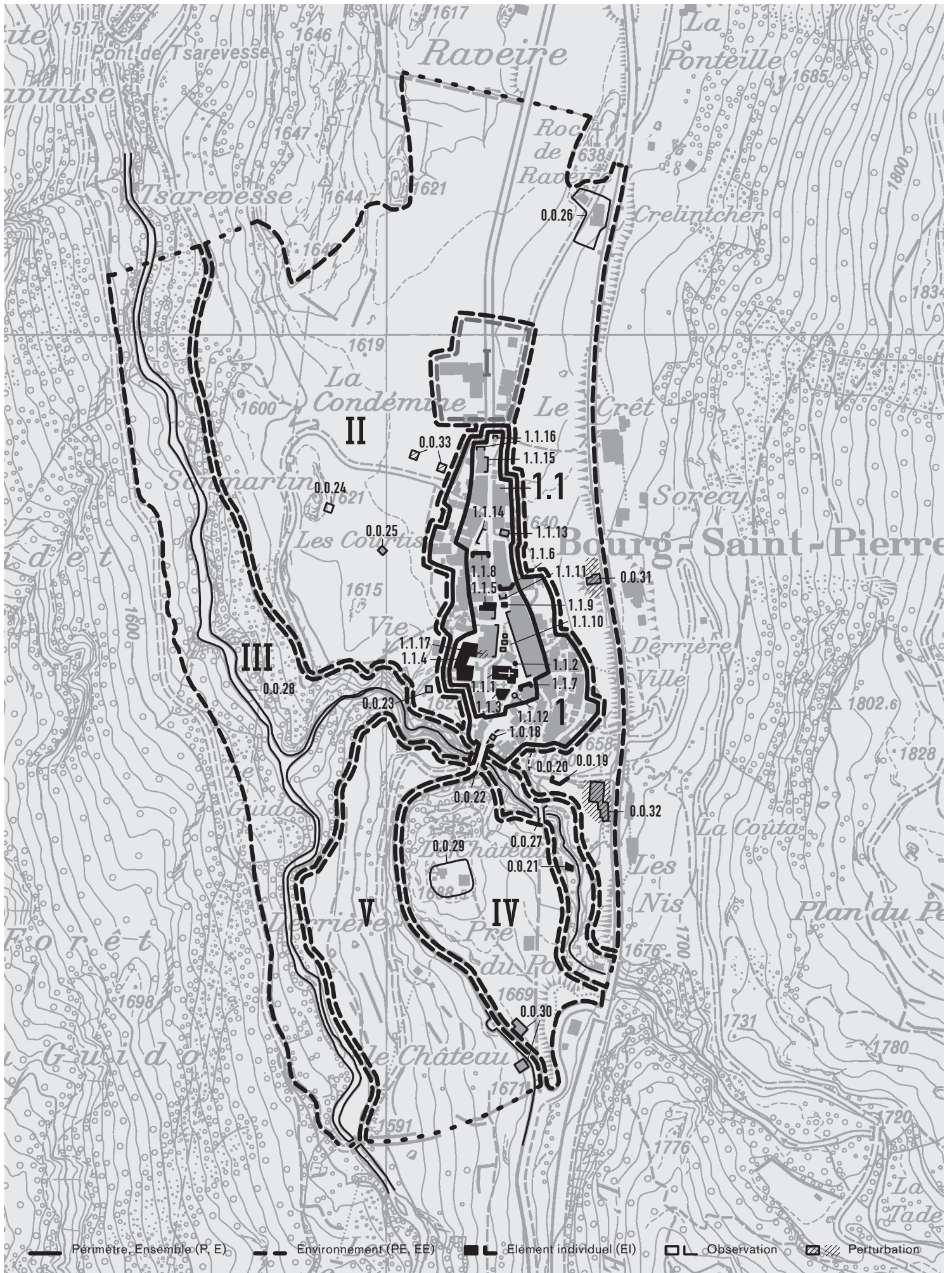
23



24 Routes successives



25 Moulin dans les gorges



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique constituée à partir du Moyen Age, sur un site colonisé dès l'époque romaine	AB	/	/	X	A			1,2,5-19, 22,23
E	1.1	Noyau central le long de l'ancienne route du col, mêlant tissus rural et urbain denses	A	X	X	X	A			5-16
PE	I	Extension récente le long de la route d'accès, englobant l'école des années 1970	b			X	b			
PE	II	Plate-forme alluvionnaire : jardins, champs et prés	ab			X	a			
PE	III	Gorges du torrent de Valsorey, structurant fortement le site	a			X	a			3,4,25
PE	IV	Butte boisée, autrefois occupée par un ouvrage fortifié dont l'existence est confirmée par son toponyme « Le Château » ; depuis 1889, jardin alpin « Linnaea »	a			X	a			
PE	V	Prés en pente situés en contrebas de la route du col créée au 19 ^e s.	a			X	a			
EI	1.1.1	Eglise Saint-Pierre ; clocher roman antérieur à la reconstruction de l'église en 992 ; réfection de la nef en 1739 ; restauration en 1973				X	A			1,2, 5-8, 10
EI	1.1.2	Colonne milliaire datant du règne de l'empereur Constantin, déplacée dans le site depuis la route du col				X	A			
EI	1.1.3	Ancien prieuré antérieur à 1510, proche de l'ouvrage défensif ; fruit important sur la façade ouest				X	A			11
EI	1.1.4	Cure/hospice faisant face à l'église, constituée à partir du 16 ^e s. ; traitement en ouvrage fortifié vers l'extérieur				X	A			9
EI	1.1.5	Maison Challant, 15 ^e -16 ^e s. ; pignon crénelé et fenêtre trigéminée sur rue, datée 1609				X	A			6
EI	1.1.6	Deuxième maison Challant, 15 ^e -16 ^e s. ; uniquement reconnaissable par sa cage d'escalier demi-cylindrique en pignon				X	A			
EI	1.1.7	Habitation occupant une position dominante en fond de perspective de la grand'rue ; 17 ^e -18 ^e s.				X	A			
EI	1.1.8	Vaste pignon situé dans l'axe de la rue principale ; 17 ^e -18 ^e s.				X	A			
EI	1.1.9	Dépendance avec socle en maçonnerie élevé comptant un niveau de cave semi-enterré ; date peu lisible : peut-être 1560 ; étage en madriers				X	A			
	1.1.10	Place en forme d'entonnoir, dont le centre est occupé par des dépendances						o		6
	1.1.11	Socle de dépendance transformé en parking et servant de terrasse						o		
	1.1.12	Fontaine couverte logée dans un renforcement du rocher ; bassins et chèvre en granit, 20 ^e s.						o		
	1.1.13	Dépendance transformée en habitation, présentant des caractéristiques voisines de celles de la maison dont le pignon domine la place						o		
	1.1.14	Mur soutenant la plate-forme supérieure de la place du bas ; fontaine incorporée avec bassin monolithe						o		
	1.1.15	Transformation de dépendances en habitation et en garage ; traitement modeste ne menaçant guère le site						o		
	1.1.16	Dépendances marquant l'entrée du noyau historique en arrivant de la vallée						o		
	1.1.17	Réfection de l'enveloppe avec adjonction de balcon, conférant un aspect de locatif à une maison dont l'origine remonte au 15 ^e s.						o		
	1.0.18	Grenier implanté sur un rocher escarpé, marquant fortement le site						o		
EI	0.0.19	Vestiges d'un bastion polygonal du château d'Allinges incorporé à l'enceinte, dominant le passage du torrent de Valsorey ; cité en 1323				X	A			20,21
EI	0.0.20	Tronçon du tracé romain et médiéval de la voie du col taillé dans le rocher				X	A			
EI	0.0.21	Moulin implanté dans les gorges du Valsorey, restauré vers 1970				X	A			25

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.0.22	Pont en pierre édifié après 1800 sur le nouveau tracé de la route du col				X	A			3
	0.0.23	Grenier posé sur une éminence, en contrebas de la cure						o		
	0.0.24	Habitation en madriers implantée dans les années 1980 au pied d'un rocher, menaçant la plate-forme alluvionnaire						o		
	0.0.25	Transformateur ou relais hertzien ; atteinte au site due à sa position exposée, au centre des jardins						o		
	0.0.26	Habitations individuelles implantées au pied d'un rocher ; amorce de développement parasite, après 1980						o		
	0.0.27	Passerelle récente occupant l'emplacement approximatif de l'ancien pont médiéval Saint-Charles						o		4
	0.0.28	Cours du torrent de Valsorey profondément encaissé, enserrant la colline du château avant de rejoindre le cours de la Drance						o		
	0.0.29	Hangars en bois de taille modeste occupant le sommet de la butte du château						o		
	0.0.30	Bâtiments de la douane, dont l'un daté 1901, implantés à la sortie du site, de part et d'autre de la route du col						o		
	0.0.31	Station-service désaffectée, édifiée vers 1970 en liaison avec la construction de la nouvelle route du col, en surplomb du noyau historique							o	
	0.0.32	Garage édifié dans les années 1980 à proximité des ruines du château d'Allinges et des gorges							o	
	0.0.33	Deux villas, dont l'une en cours de construction en 1995, implantées sans respect pour la structure linéaire historique de l'agglomération							o	

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Au cours de son histoire, le site a également été connu sous le nom de Saint-Pierre le Mont-Joux, d'après l'appellation romaine du Grand-Saint-Bernard : mons Jovis ou montagne de Jupiter. Sur une carte du Valais de 1768, due à Gabriel Walser, le site figure sous le nom de St Petersburg, ce qui témoigne pour le moins de l'inventivité de son auteur. Constituant la dernière agglomération avant le col, Bourg-Saint-Pierre doit le choix de son implantation à des caractéristiques topographiques très particulières ; la vallée est en effet coupée, en contre-haut immédiat des constructions, par des gorges encaissées creusées par le torrent du Valsorey (III), dont les deux bras enserrant, avant de faire leur jonction, une butte escarpée surplombant le site (IV), d'où l'on contrôle toute la circulation empruntant la vallée. Une plateforme alluvionnaire presque plane (II) offre de plus des terrains agricoles facilement cultivables et d'un bon rendement. Ces éléments expliquent que le site ait été colonisé vraisemblablement dès la pré-histoire et, de façon certaine, à l'époque romaine. En attestent divers vestiges gaulois et romains, dont une colonne milliaire (1.1.2) datant du règne de l'empereur Constantin, prise dans le mur du cimetière. Servant de borne routière sur la route du col, elle pourrait avoir été déplacée de sa position d'origine.

D'après la tradition, l'empereur Charlemagne aurait édifié, durant les guerres menées contre les Sarrasins, un pont à l'emplacement de l'actuelle passerelle (0.0.27), situé sur le tracé de la voie utilisée de l'époque romaine à la fin du 18^e siècle. Cette dernière sortait de l'agglomération historique par un chemin taillé dans la roche (0.0.20) et, une fois franchies les gorges, longeait la ligne de crête qui les surplombe. En 972, un premier sanctuaire fut détruit par les Sarrasins ; il en demeure l'actuel clocher (1.1.1), du plus pur style roman, à la fois massif par ses proportions et élancé du fait de la modénature savante de ses façades. L'église fut reconstruite peu après, à l'instigation de l'évêque de Genève Hugo II (988–1019), puis une nouvelle fois en 1739, acquérant son image actuelle.

Au Moyen Age, l'agglomération formait un bourg fortifié englobant grosso modo la partie supérieure de l'agglomération historique (1), réunissant tous les bâtiments à fonction centrale : église, prieuré, cure/hospice, soustes, etc. Utilisant la topographie naturelle et ses rochers, en partie constituée par les murs extérieurs des bâtiments, comme on peut le constater sur la façade aval de la cure/hospice (1.1.4), à peine percée de quelques meurtrières étroites, l'enceinte était localement marquée par des ouvrages fortifiés. Il en reste les vestiges d'un bastion (0.0.19), consolidé en 1932–33, et des traces de fondations. Un autre ouvrage fortifié, dont il ne reste pas de traces visibles, était implanté sur la colline dite du Château (IV), afin de protéger le passage des gorges. En 1011, un couvent, qui fit l'objet d'une donation de la part de Rodolphe III de Bourgogne à la reine Irmengarde, est attesté à Bourg-Saint-Pierre. Par la suite, le bourg passa entre les mains des comtes de Savoie, qui lui accordèrent diverses libertés et privilèges en ce qui concerne le transport des marchandises par le col du Grand-Saint-Bernard. En 1313, la paroisse de Bourg-Saint-Pierre comptait 43 contribuables, représentant autant de feux, soit une population que l'on peut estimer à quelque 200 habitants. Contrairement aux autres paroisses de l'Entremont, Bourg-Saint-Pierre semble avoir payé un tribut relativement faible aux épidémies de peste qui marquèrent la période entre 1349 et 1452 ; le fait que la population ne diminua que d'un quart environ pourrait aussi indiquer que les pertes en vies humaines furent compensées par de nouveaux arrivants. Le château, encore mentionné en 1323 et détruit en 1475, appartient tour à tour aux d'Allinges, aux de Saint-Jeoire et aux de Quart. Suite à la conquête des territoires savoyards par le Haut-Valais en 1476, les décanats confirmèrent les libertés acquises, après que les autorités locales eurent prêté serment de fidélité. Les pouvoirs civil et militaire étaient exercés par les chanoines de Saint-Maurice.

Avec l'augmentation du trafic liée au développement économique européen des 17^e–18^e siècles, le bourg s'allongea progressivement de part et d'autre de la route d'accès depuis la plaine. Il acquit ainsi sa structure linéaire actuelle (1.1), dont le caractère plus urbain tranche sur le restant du tissu, essentiellement

rural. Après avoir connu, selon certains historiens, le passage d'Hannibal et de ses éléphants, le site entra à nouveau dans l'histoire lors de la traversée des Alpes par les troupes du Premier consul Bonaparte ; du 15 au 21 mai 1800, quelque 40 000 hommes et une colonne d'artillerie franchirent le col dans des conditions difficiles avant d'aller battre l'armée autrichienne à Marengo, le 14 juin ; cet événement fut rappelé jusque dans les années 1980 par le nom de « Café Napoléon » donné à une auberge située face au chœur de l'église, dans laquelle l'illustre visiteur aurait passé la nuit. Sous la domination française, la route du col, qui devint pour quelques décennies un axe de liaison nord-sud important dans le dispositif de contrôle de l'Italie septentrionale, fut progressivement aménagée. Un nouveau tracé, contournant la colline du Château par l'ouest, fut réalisé en 1844 à grand renfort de murs de soutènement et de travaux de minage. Il fut accompagné de la construction d'un nouveau pont en pierre (0.0.22), franchissant les gorges du Valsorey dans le prolongement de l'axe de la grand'rue.

Sur la carte Siegfried de 1878, l'agglomération historique présente pratiquement sa structure linéaire et son emprise actuelles. On ne trouve alors encore aucune construction implantée en dehors de ses limites, à l'exception d'un moulin situé dans les gorges du Valsorey (0.0.21), dans un cadre aussi idyllique que sauvage. Cet état de fait perdura jusque dans les années 1960, si l'on excepte l'implantation de deux bâtiments de douane au cours de la première décennie du 20^e siècle (0.0.30), situés à la jonction de la route romaine et de la nouvelle route du col de 1844. En 1889, le botaniste genevois Henry Correvon fonda, sur la butte du Château, un jardin alpin, baptisé « Linnaea », qui acquit une grande notoriété dans les milieux scientifiques. Dès 1915, il devint la propriété de la Société académique de Genève. Quelque 2500 plantes alpines originaires des cinq continents y furent progressivement réunies. Au début du 20^e siècle, le Lexique géographique de la Suisse indique que le site comptait 357 habitants.

A ce jour, la morphologie du site s'est peu modifiée. La période du creusement du tunnel du Grand-Saint-Bernard, reliant la Suisse à l'Italie, a

provoqué d'importantes fluctuations de la population résidente. Celle-ci s'est accrue de 131% de 1950 à 1960, date à laquelle la commune hébergeait 524 habitants, avant de retomber à 236 habitants au cours de la décennie suivante, la ramenant pratiquement à son état antérieur. Tout en libérant le site du trafic de transit, la création de la nouvelle route du col, sur le versant oriental de la vallée, s'est accompagnée d'une certaine perturbation paysagère, dans la mesure où celle-ci surplombe l'agglomération historique et a suscité l'implantation de diverses constructions utilitaires : stations-service, motels, etc. Notamment celles placées en aval de la route, sur d'importants remblais, constituent des perturbations évidentes (0.0.31, 0.0.32). Dans les années 1970, une école et quelques constructions (I) se sont implantées à l'entrée du site en venant de la plaine, dans le prolongement de la grand'rue ; dans la mesure où elles respectent la structure linéaire de l'agglomération, l'atteinte au site est réduite. A partir des années 1980, une ou deux constructions isolées (0.0.24, 0.0.25) ont été édifiées sur la plate-forme prolongeant le tissu historique (II). Deux villas (0.0.33), dont l'une en cours de construction au printemps 1995, constituent une perturbation sensible ; en effet, contrairement aux constructions des années 1970, mentionnées précédemment, leur implantation ne respecte pas la structure linéaire traditionnelle qui caractérise le site. En 1990, la commune comptait 200 habitants, dont plus de 80% étaient actifs dans le domaine tertiaire.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1) est implantée le long de la grand'rue, sur une terrasse s'élevant en pente légère en direction du col. Constituant une véritable épine dorsale, la voie présente un tracé pratiquement rectiligne et une orientation quasiment nord-sud ; elle sert de passage obligé à la route du col jusque dans les années 1970, date de la création d'une nouvelle voie tangentant le site à l'est. Elle se double par endroits de ruelles secondaires au tracé plus organique. A la hauteur de l'église, la structure linéaire tend à s'évaser en une structure de type con-

centré, rappelant la présence du noyau historique médiéval qui constituait le bourg fortifié. Ses limites qui, au nord, se situaient à la hauteur des deux maisons Challant (1.1.5, 1.1.6), sont presque totalement gommées dans l'image actuelle du site.

Les constructions sont étroitement groupées et forment souvent des rangées contiguës ; leurs façades sont généralement orientées parallèlement aux voies. Le tissu est constitué par un mélange d'habitations en maçonnerie et de dépendances, souvent réalisées dans le même matériau, peut-être pour des raisons de police du feu, contrairement au type régional dominant basé sur l'emploi du bois, qui se retrouve surtout sur les franges du périmètre. Les espaces intermédiaires sont extrêmement réduits, du fait de la densité du tissu, et se situent surtout à la périphérie, où ils se prolongent sans interruption par les terrains agricoles environnants. La confrontation avec la carte Siegfried de 1878 indique que la majorité des constructions sont antérieures à cette date, même si des transformations vernaculaires sont intervenues dans le tissu jusqu'à nos jours.

Le tissu qui borde de part et d'autre la grand'rue, ainsi que celui qui délimite l'espace clos en contrebas servant de parvis à l'église et de cimetière, réunissent la grande majorité des constructions prestigieuses du site – et également les plus anciennes, puisque certaines remontent au 15^e–16^e siècle. Le noyau central (1.1) se distingue du restant du tissu de l'agglomération par ses qualités spatiales et son caractère urbain accentué. Après avoir franchi une entrée modeste marquée de part et d'autre par une dépendance (1.1.15), la grand'rue devient de plus en plus raide. Son tracé quasi rectiligne est ponctué par deux places en entonnoir qui marquent fortement l'image du noyau, tant par leur géométrie qui aspire littéralement le promeneur, que du fait de la « respiration » qu'elles assurent dans un tissu extrêmement dense. Située à proximité de l'église, l'une de ces deux places a son centre occupé par des dépendances (1.1.10) ; sur l'autre se dressait autrefois la souste, qui servait de dépôt aux marchandises transitant par le col, dont le front arrière se situait au nu du mur marquant un changement de niveau (1.1.14), dans lequel est pris une fontaine. Chacune des deux

places est délimitée en amont par un bâtiment présentant son pignon face à la rue (1.1.7, 1.1.8). Les autres bâtiments, dont le faite est également parallèle à la voie, sont disposés en ordre contigu. A l'exception, d'une part, de deux dépendances en bois sur socle de pierre – dont l'une pourrait dater du 16^e siècle (1.1.9), l'autre étant malheureusement transformée en habitation et percée de nombreuses ouvertures (1.1.13) – et, d'autre part, de deux des trois dépendances implantées au centre de la place du haut (1.1.10), les constructions sont pratiquement toutes réalisées en maçonnerie. Elles comptent en général deux niveaux dans la partie inférieure du noyau, de trois à quatre niveaux lorsqu'on se rapproche de l'église ; sur l'arrière, en amont, elles se réduisent, vu la pente, à un ou deux niveaux, ce qui, au caractère urbain de l'élévation sur rue, oppose une façade arrière d'aspect nettement plus modeste (1.1.10).

Sur le plan paysager, le site est profondément marqué par l'opposition très forte entre la plate-forme alluvionnaire presque plane (II), dont les premiers contreforts sont occupés par l'agglomération historique, et la butte du Château (IV) qui domine le site, elle-même enserrée entre les bras des gorges sauvages du Valsorey (III). A la sortie du pont en pierre, l'ancienne route du col domine des prés escarpés (V) rejoignant le cours de la Drance d'Entremont (0.0.28), souligné par un rideau boisé.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Protection stricte portant sur l'ensemble du tissu de l'agglomération historique (1), et non pas uniquement sur le tissu plus prestigieux composant le noyau central (1.1) ; cette protection devrait notamment viser à la conservation des couvertures traditionnelles en dalles de pierre qui, vu la topographie, sont très visibles.

Sauvegarde absolue des deux places ponctuant la grand'rue et des dépendances qui s'y trouvent encore, dans la mesure où elles représentent un élément particulièrement caractéristique de l'image

du site ; un autre élément saillant est constitué par les terrasses étroites rendues nécessaires par la pente de la rue pour donner accès aux habitations, notamment dans la rangée faisant face au chœur de l'église (1.1.10).

Proscrire absolument toute nouvelle implantation de construction sur la plate-forme prolongeant l'agglomération historique (II) ; en cas de nécessité absolue – et uniquement dans le cas de bâtiments à usage public –, un développement de l'extension récente le long de la route d'accès (I), au nord, pourrait être envisagé à titre exceptionnel.

Eviter dans toute la mesure du possible la création de nouvelles constructions le long de la nouvelle route du col, notamment côté village, dans la mesure où cette dernière surplombe l'agglomération historique.

Qualification

Appréciation du bourg dans le cadre régional

Qualités de la situation

Toujours fortement marqué par sa fonction historique d'agglomération de base pour le passage du col du Grand-Saint-Bernard, le site occupe une situation prépondérante du fait des données topographiques accusées qui ont justifié, à l'origine, le choix de son implantation. La création de la nouvelle route du col, avec les constructions qui l'accompagnent, si elle représente une atteinte paysagère non négligeable, n'a pas trop affecté ces qualités ; en drainant la circulation de transit, elle a même contribué à éviter un élargissement excessif de la grand'rue, qui aurait été bien plus grave pour l'image historique du site.

Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes dans la partie supérieure de la grand'rue, à la hauteur de la place triangulaire, et autour de l'église, évidentes partout ailleurs, du fait d'un groupement dense des constructions, découlant de conditions topographiques extrêmes – rochers escarpés, accidents du terrain – qui contraignent le tissu. Le contraste

entre l'espace resserré de la grand'rue et les deux places qui s'évasent contribue de manière importante aux qualités spatiales du site, de même que l'opposition entre dépendances de taille réduite et habitations en partie prestigieuses.

Qualités historico-architecturales

Le site présente des qualités historiques et architecturales prépondérantes dans le noyau ancien entourant l'église, qui formait au Moyen Age un bourg fortifié, évidentes partout ailleurs, du fait de la présence d'un tissu rural de qualité, avec plusieurs dépendances en position dominante, juchées sur des rochers. La distribution des éléments remarquables suit la même hiérarchie, à partir du clocher de l'église qui occupe le centre de gravité du site et présente des qualités architecturales exceptionnelles. Toute une série d'édifices de valeur : prieuré, cure/hospice, maison Challant, installations liées à l'ancienne route du col, etc., contribuent fortement à la richesse du tissu.

2^e version 07.1995/jpl

CD n° 233 260
Films n° 2731, 2732 (1978) ;
8601–8603 (1996) ; 8964, 8965 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
573.178/108.801

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse